

**Direction Voirie et Déplacements**

Affaire suivie par : Annelise LEGER-BILLOT

N/Réf : DVAD/ALB/MV/55403

**Objet : quartier Chaprais - Rotonde**

Toute la correspondance doit être adressée  
impersonnellement à M. le Maire.

ASSOCIATION DEFENSE "CHAPRAIS  
ROTONDE"

A l'attention de M. GOUDOT  
28 D RUE DE LA ROTONDE  
25000 BESANCON

Besançon, le 20 FEV. 2009

Monsieur le Président,

L'enquête que vous avez conduite auprès des habitants en 2008 et que vous m'avez présentée fin octobre, vous a permis d'identifier les préoccupations principales. Vous trouverez ci-dessous les premiers éléments apportés pour les points relevant des services de la Direction Voirie et Déplacements. Les autres sont en cours d'étude et les réponses vous seront apportées au fur et à mesure de leur avancement. Mais, s'agissant des projets structurants de la ville et de l'agglomération impactant votre quartier, ils sont soumis au débat public et je ne peux que vous suggérer de participer avec votre association aux différentes réunions de présentation et de concertation régulièrement organisées.

S'agissant du stationnement, l'étude en cours sur la ville confirme la tension dans votre quartier du fait de la proximité de la gare et des actifs recherchant des places gratuites, tension préjudiciable aux résidents. Améliorer les conditions de stationnement des visiteurs et des résidents en réduisant les possibilités de places gratuites pour les actifs est un des objectifs d'une nouvelle politique dans ce domaine. Les Chaprais devraient connaître des évolutions, à commencer par l'extension du stationnement payant dans les rues Krug, Delavelle et boulevard Diderot.

En matière de propreté, la ville de Besançon dispose depuis 2000, d'une unité graffiti chargée du nettoyage des tags sur le domaine public comme sur le domaine privé. Elle intervient dans le cadre d'un contrat ou ponctuellement à la demande du propriétaire. Dans votre quartier, malgré de multiples contacts et relances de propriétaires concernés, nos démarches n'ont pas abouti. Tout comme vous, je le déplore et je compte sur votre capacité de persuasion auprès d'eux afin qu'ils viennent rejoindre les quelques 900 contractants qui nous ont fait confiance et qui bénéficient à faible coût, d'un service dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'unité Graffiti au 03.81.87.82.33.

Enfin, la sécurité des cheminements des piétons est étudiée sur l'ensemble de la ville dans le cadre du plan de mise en accessibilité des voies et des espaces publics, disposition réglementaire qui doit être achevée en décembre 2009. La plupart des rues des Chaprais seront diagnostiquées et les adaptations nécessaires seront hiérarchisées et programmées. Tous les travaux réalisés sont l'occasion de tenir compte des évolutions de la réglementation et des évolutions d'usage de l'espace public, ainsi en 2009 les travaux de la rue du Chasnot. L'introduction en juillet 2008 des "zones de rencontres", espace partagé limité à 20 km/h dans le code de la route est également l'occasion de revoir l'ensemble des secteurs réglementés, espaces piétonniers et zones 30 de Besançon et de promouvoir les modes doux, éventuellement sous forme d'une charte.

Enfin, vos suggestions en matière de signalisation : flèches d'affectation de voie, panneaux directionnels, places de livraison,... ont fait l'objet d'un examen attentif par les services. La plupart des dispositions existantes s'expliquent soit par des contraintes d'exploitation ou de longueur de voie (flèches d'affectation trop tardives), soit de principe d'itinéraire (signalisation directionnelle de la gare place Flore). Cela ne semble pas occasionner d'erreurs de conduite préjudiciables à la sécurité de tous les usagers.

D'une façon générale, s'agissant de problèmes sur l'espace public (état des trottoirs, propreté, éclairage, graffitis), vous pouvez suggérer aux membres de votre association d'utiliser PROXIM'CITE 0800.25.3000, numéro vert gratuit, pour signaler les problèmes ou dégradations constatés.

En espérant répondre ainsi à vos attentes et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Adjointe au Maire Déléguée à la  
Voirie et aux Déplacements Urbains



Nicole WEINMAN.